

J'ai une maladie rhumatismale auto-immune.* Dois-je me faire vacciner contre la COVID-19?

Les résultats d'essais cliniques montrent que les vaccins anti-COVID sont sûrs et efficaces au sein de la population générale. Cela dit, ces essais cliniques n'ont pas fait appel à des personnes atteintes de maladies rhumatismales auto-immunes, si bien que nous ne savons pas dans quelle mesure ces vaccins sont efficaces chez ces malades rhumatismaux auto-immuns. En revanche, nous savons que, dans le cas d'autres vaccins, comme le vaccin antigrippal, les personnes dont les défenses immunitaires sont affaiblies par des médicaments sont peut-être un peu moins protégées par la vaccination, bien que la plupart d'entre elles le soient encore, normalement.

Dois-je me faire vacciner maintenant ou attendre?

La Société canadienne de rhumatologie a conçu ce document pour vous aider à décider, en consultation avec votre médecin, de l'option qui vous convient le mieux.



* Cet outil d'aide à la décision s'adresse à vous si vous êtes adulte (âgé de plus de 18 ans) ou enfant âgé de 12 ans ou plus, atteint d'une maladie rhumatismale auto-immune qui comprend (sans s'y limiter) les affections suivantes : Spondylarthrite ankylosante/ spondyloarthrite, maladie auto-inflammatoire, maladie de Behcet, arthrite juvénile idiopathique, myosite, polymyalgie rhumatismale, arthrite psoriasique, arthrite réactive, polychondrite récidivante, polyarthrite rhumatoïde, sclérodémie, syndrome de Sjögren, arthrite juvénile idiopathique systémique, maladie de Still, lupus érythémateux systémique, vascularite.



Si vous êtes enceinte ou mère allaitante, vous devez tenir compte d'autres facteurs. Pour en savoir plus, parlez-en à votre médecin ou rendez-vous sur ce site.¹

Comment agissent-ils, les vaccins contre la COVID-19?

Tous les vaccins agissent en dressant votre système immunitaire à riposter face à une infection. Ils le font de plusieurs manières. Certains, dont le vaccin antigrippal et les vaccins anti-COVID en préparation, mettent à contribution un petit fragment mort du virus appelé protéine.

Ces vaccins ne contiennent pas le virus vivant du COVID-19 et ne présentent donc aucun risque de transmission de la maladie.

D'autres vaccins, tels que ceux qui ont approuvés dans le contexte de la lutte contre la COVID-19, dictent à vos cellules comment fabriquer cette protéine. Les instructions sont transmises soit par un brin d'ARNm (vaccins à ARN messager : Pfizer et Moderna) ou via l'enveloppe d'un virus différent et inoffensif (vaccins à vecteur viral : AstraZeneca et Johnson & Johnson). Votre système immunitaire apprend à reconnaître cette protéine de sorte que, si vous attrapez le virus, votre organisme le neutralise pour que vous ne tombiez pas malade.

Que sont **les avantages** des vaccins contre la COVID-19?

1

Prévention de cas d'infection au coronavirus 2019. Ces vaccins préviennent entre 60 % et 95 % des infections par la COVID-19 chez les personnes ayant reçu une vaccination complète. Ce taux est encore meilleur que celui du vaccin annuel contre la grippe, dont l'efficacité se situe entre 40 et 60 %.

2

Atténuation de la gravité du coronavirus 2019. La COVID-19 est, en cas d'infection, moins sévère chez les personnes vaccinées.

3

Protection d'autrui. En vous faisant vacciner, vous vous protégez, vous et votre entourage. En d'autres termes, plus les gens se font vacciner, moins la COVID-19 se propage.

Que sont les effets secondaires ou les risques?

Comme tous les vaccins, il peut arriver que les vaccins contre la COVID-19 donnent lieu à des effets secondaires ou des risques passagers, notamment ceux-ci :

- douleur au bras, là où l'injection a été faite
- enflure des ganglions lymphatiques (p. ex., dans le cou ou sous le bras)
- douleurs musculaires ou articulaires
- fatigue
- fièvre, frissons
- maux de tête



Ces effets secondaires se dissipent généralement en l'espace d'un jour à peu près mais, chez certaines personnes, les réactions peuvent durer quelques jours et leur faire manquer l'école, le travail ou des activités familiales. En ce qui concerne la deuxième dose, les effets secondaires peuvent être plus perceptibles du fait que votre système immunitaire est à présent habitué à reconnaître le brin du virus (COVID-19) transmis par le vaccin. Cela dit, les effets secondaires varient d'une personne à l'autre.



Il existe également un risque, très rare, de formation d'un certain type de caillot sanguin résultant de la prise des vaccins d'AstraZeneca et de Johnson & Johnson, respectivement. Les informations à ce sujet se développent et les dernières mises à jour sont publiées sur le [site Web de Santé Canada](#).²

Chez les personnes sujettes à des allergies à l'un des composants du vaccin anti-COVID, il y a un risque de réactions allergiques qui peuvent être graves. C'est pourquoi vous devez, si vous vous faites vacciner, rester sous observation, sur place, pendant au moins 15 minutes, après l'injection (comme cela se fait aussi généralement pour toutes les autres vaccinations). Si vous désirez en savoir plus sur les allergies aux vaccins anti-COVID, consultez le [site Web du CDC](#).³

Ce que vous devez savoir si vous avez une maladie rhumatologique auto-immune...

Les vaccins sont-ils sûrs et efficaces?

Pour ce qui est des personnes atteintes de maladies rhumatismales auto-immunes, et comme elles étaient exclues de la plupart des essais cliniques sur les vaccins, nous savons encore peu de choses sur les effets secondaires et l'efficacité des vaccins contre la COVID-19.

En revanche, nous savons que d'autres vaccins (par exemple, le vaccin antigrippal) offrent une protection adéquate contre la plupart des malades auto-immuns, les effets secondaires étant semblables à ceux observés dans la population générale. Les autres vaccins ne déclenchent ordinairement pas de poussées des maladies auto-immunes. Nous continuerons à en apprendre plus à ce sujet à mesure que s'accroît le nombre de personnes se faisant vacciner contre la COVID-19.

La Société canadienne de rhumatologie, l'Alliance canadienne des arthritiques et bien d'autres groupes de patients et d'experts à l'échelle internationale recommandent aux personnes atteintes d'une maladie rhumatismale auto-immune de se faire vacciner contre la COVID-19. La recommandation canadienne en la matière est publiée [ici](#).

Ces vaccins ne contiennent pas le virus vivant du COVID-19 et ne présentent donc aucun risque de transmission de la maladie.

Mon fils ou ma fille souffre d'une maladie rhumatismale auto-immune, doit-il ou elle se faire vacciner contre la COVID-19?

À mesure que l'admissibilité à la vaccination s'élargit, votre enfant pourrait se voir administrer le vaccin à ARNm de Pfizer contre la COVID-19. Ce vaccin, approuvé en premier lieu par Santé Canada pour les personnes âgées de 16 ans ou plus, l'a récemment été pour les jeunes âgés de 12 à 15 ans. Lors des essais cliniques, le vaccin Pfizer s'est révélé efficace à 100 % dans la prévention de l'infection chez les jeunes de 12 à 15 ans, face à la COVID-19, et présentait un profil de sécurité semblable à celui des adultes. Votre enfant, en attendant les critères que votre province devra établir pour ce groupe d'âge, sera admissible à ce vaccin. Pour ce qui est des groupes d'âge plus jeunes et des autres vaccins anti-COVID, des études sont toujours en cours.

Nous vous conseillons vivement de vous servir de cet outil décisionnel en discutant du vaccin avec votre équipe soignante. Toutes les rubriques qui y figurent traitant des considérations d'ordre général s'appliquent également aux enfants et aux adolescents. Votre équipe soignante peut vous aider à comprendre les avantages et les risques potentiels que présente la vaccination pour votre enfant.



De plus, dans un esprit familial, vous pouvez envisager de vous faire vacciner pour mieux protéger votre enfant.

Que dois-je faire de mes médicaments habituels si je décide de me faire vacciner?

Certains médicaments pourraient réduire la protection que procure le vaccin. À ce propos, et même si nous n'avons que commencer à avoir d'informations spécifiques aux vaccins anti-COVID, nous disposons aussi de renseignements qui, se rapportant à d'autres vaccins, sont probablement pertinentes.



Le rituximab, le mycophénolate mofétil et le cyclophosphamide sont connus pour réduire les réponses immunitaires aux vaccins. D'autres médicaments pourraient également réduire la protection (dans une moindre mesure) après administration de certains vaccins, même si la plupart des patients sont encore protégés. Si vous prenez un médicament comme le rituximab, vous devez aviser votre médecin de votre intention de vous faire vacciner contre la COVID-19, car il est peut-être possible, et bien qu'il soit souvent préférable de prendre le vaccin dès qu'il est disponible, de faire en sorte que la vaccination soit synchronisée avec votre traitement afin d'optimiser votre réponse immunitaire. Quant aux autres médicaments, votre prestataire de soins de santé peut également vous aider à décider quoi en faire. Pour beaucoup de patients, le maintien des prises médicamenteuses est la meilleure voie à suivre pour éviter les poussées de la maladie.

Choix possibles



1

Vous faire vacciner quand le vaccin sera disponible.

2

Attendre d'avoir plus d'informations.

Vous pouvez choisir de vous faire vacciner maintenant ou attendre que de plus amples renseignements à ce sujet soient mis à disposition. La Société canadienne de rhumatologie (SCR), l'Alliance canadienne des arthritiques (ACA) et bien d'autres groupes de patients et d'experts à l'échelle internationale vous recommandent de vous faire vacciner dès que le vaccin est disponible.

REMARQUE : Si vous optez pour le vaccin, vous devez tout de même respecter les mesures de santé publique et ne pas supposer à tort, au même titre que les personnes sans affections auto-immunes, que vous êtes totalement protégé contre la COVID-19.

Cet outil d'aide à la décision est mis à disposition sur le [site Web de la SCR](#). Vous pouvez reproduire et distribuer une version intégrale de cet outil sans autre autorisation préalable. Une version gratuite et modifiable à des fins d'adaptation au besoin d'autres publics est également disponible, sur demande, à condition que cette adaptation ne comporte aucun intérêt commercial et que l'outil décisionnel se trouve mis gratuitement et publiquement à disposition. Les demandes peuvent être adressées à la SCR par courriel à l'adresse info@rheum.ca. Il est à noter que les informations réunies dans ce document, un outil d'aide à la décision, reflètent, à la date de publication, les connaissances générales dans le domaine. La Société canadienne de rhumatologie se dégage de toute responsabilité à l'égard de possibles erreurs ou omissions.

Références :

[Recommandation de la SCR](#) sur la vaccination contre la COVID-19 chez les personnes atteintes de maladies rhumatismales auto-immunes et [manuscrit intégral publié dans le Journal of Rheumatology](#)

[Énoncé de position de la SCR](#) sur la vaccination contre la COVID-19

¹ Shared Decision-Making: COVID Vaccination in Pregnancy. Decision Aid (étude réalisée par un groupe de travail de la Faculté de médecine de l'Université de Massachusetts, Baystate)

bit.ly/2LMQUsn

² Coronavirus disease (COVID-19) vaccines: Overview

bit.ly/3sF6DdG

³ COVID-19 Vaccines and Allergic Reactions

bit.ly/2M4Bpf8

Mise à jour du 11 juin 2021.

Version anglais disponible sur rheum.ca/decision-tool

Responsable du projet: Glen Hazlewood.

Collaborateurs : Claire Barber, Cheryl Barnabe, Sasha Bernatsky, Ines Colmegna, Paul Fortin, Louis Girard, Carol Hitchon, Gilaad Kaplan, Laurie Proulx, Dawn Richards, Rosie Scuccimarrì, Amanda Steiman, Karina Top, Nadia Luca, Herman Tam

Conflits d'intérêts : Le responsable du projet ne déclare aucun conflit d'intérêts. La SCR, qui bénéficie du soutien du secteur provenant des fabricants de vaccins COVID-19, a apporté une aide à la conception graphique de tiers, mais n'a aucunement contribué au contenu. L'ACA s'est déjà vue accordée des fonds de soutien par les fabricants de vaccins.

Citation : Société canadienne de rhumatologie et Alliance canadienne des arthritiques. Outil décisionnel pour le vaccin contre la COVID-19 chez les patients atteints de maladies rhumatologiques auto-immunes.

11 juin 2021 Disponible à l'adresse rheum.ca/fr/decision-tool/

Mis au point par la SCR et l'ACA au service des personnes atteintes de maladies rhumatismales, qui envisagent de se faire vacciner contre la COVID-19, cet outil d'aide à la décision est à utiliser en concertation avec votre médecin ou tout autre membre de votre équipe soignante. Nous tenons à remercier Cassie + Friends d'avoir bien voulu examiné ce guide des enfants atteints de maladies rhumatismales inflammatoires.